La Castalie, des projets de vie!

RAPPORT ANNUEL 2017



centre médico - éducatif

Table des matières

	MICE	uuı	1 631	uen

- p. 4 Editoria
- p. 6 Une belle augmentation de l'espérance de vie

p. 8 Les instants phares de cette 45e année

A la conquête de New York! La Castalie mouille le T-shirt à La Montheysanne Jne conférence anniversaire qui a marqué les esprits

p. 11 Nouvelles brèves Changement au sein du comité de direction

p. 12 Le secteur Occupation

Organisation du secteur Programme d'accompagnement Besoins actuels et projets d'avenir

- 2.18 Le secteur Formation
- p. 19 **Le secteur Educatif**
- p. 20 Le secteur Médico-Educatif
- p. 21 Centre de Sierre
- p. 22 **Revue financière**
- p. 24 **Comptes 2017**
- p. 30 Rapport de l'organe de révision
- p. 31 **Crédit**

Mot du Président

Ouverte en septembre 1972 pour l'accueil d'enfants avec handicap mental, La Castalie s'est vite transformée en un centre médico-éducatif de référence mettant au centre de ses préoccupations la personne, sa famille et leurs besoins spécifiques. Et pour relever au mieux ce défi, elle a constamment adapté ses méthodes et structures de prise en charge, si bien qu'elle reçoit actuellement davantage d'adultes que d'enfants et que ses infrastructures doivent être repensées en conséquence.

Avec l'accord du Conseil d'Etat, La Castalie va donc se lancer dans un projet de rénovation globale de ses bâtiments, projet qui débutera en 2018 avec un concours d'architecture. L'enjeu est de taille car ce grand chantier s'ajoute au quotidien déjà bien chargé de la direction et des équipes. Mais les opportunités et perspectives qui s'en dégagent sont d'une telle importance pour l'avenir de l'institution et la qualité de ses prestations que chacun y trouvera sans doute le courage et la force nécessaire pour mener à bien ce projet tout en assurant le suivi et la sécurité des prises en charge.

Au nom du conseil d'administration, je tiens donc à remercier très chaleureusement le Conseil d'Etat qui a approuvé cet important projet et en particulier notre cheffe de Département, M^{me} Esther Waeber-Kalbermatten. Je remercie également les responsables du Service de l'action sociale (SAS), du Service des bâtiments et monuments archéologiques (SBMA) et de l'Office de l'enseignement spécialisé (OES) ainsi que leurs collaboratrices et collaborateurs pour leurs judicieux conseils.

Un cordial merci aussi à mes collègues du Conseil d'administration, à la direction et au personnel pour leur engagement et leur précieuse contribution à la bonne marche de l'institution.

Michel Giroud

Président du conseil d'administration



Éditorial

2017, l'année des 45 ans de La Castalie! Quand nous nous retournons sur ses 45 ans d'histoire, nous pouvons évaluer tout le chemin parcouru pour arriver à cette belle maturité. A l'image de notre parc dont les essences se sont développées pour devenir de magnifiques arbres, nos pratiques et prestations se sont consolidées au fil des années par de nouvelles approches qu'elles soient développementales, sociales ou éco-contextuelles.

Ainsi, les approches en éducation spécialisée continuent d'évoluer (comme le PPH, MAHVIE, etc.) et rendent nos pratiques plus solides tout en se diversifiant pour être au plus proche de l'évolution des besoins des personnes que nous accompagnons. La relation empreinte d'ouverture au monde de l'autre pour l'aider à se développer et vivre une vie digne et heureuse, reste au fil des

Mais en 45 ans, le monde a subi quelques révolutions non seulement dans nos pratiques mais aussi au niveau de la société globale. La numérisation et la technologie nous ont permis de donner accès à des possibilités d'expression et d'action pour certaines personnes alors inimaginables. Cela nous demande d'être à l'affût des nouvelles découvertes et nous ouvre un nouvel univers des possibles passionnant!

Ainsi, nous pouvons, à l'heure d'écrire cet éditorial, déplacer ce coup de projecteur historique pour le tourner vers le futur et nous réjouir de la concrétisation de la première phase de notre grand projet de rénovation et d'agrandissement de notre site de Monthey.

Avec le soutien des deux départements, le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC)) et le Département de l'économie et de la formation (DEF), le Conseil d'Etat nous a donné son accord pour lancer un concours d'architecture en février 2018. Il nous donne l'occasion de repenser une grande partie du site, dont la destruction et la reconstruction de trois bâtiments d'hébergement (Acacia, Champfleuri et Chantebise) et son agrandissement. Cette restructuration va permettre une amélioration de l'accueil adapté à l'évolution des handicaps et besoins des bénéfiannées la condition première de nos interventions. ciaires. Elle va aussi permettre une augmentation du nombre de places, particulièrement pour les adultes. Cette étape est primordiale et il nous faudra être très attentifs pour intégrer les technologies qui amélioreront les possibilités d'autonomie et d'auto-détermination des usagers. C'est un grand chantier qui se profile pour les années à venir et nous nous réjouissons d'offrir aux personnes que nous accompagnons, un lieu où elles pourront utiliser au mieux leurs ressources dans un environnement sécurisant. Les résultats du concours seront connus fin août 2018.

À l'aube de tous ces grands changements, je vous propose pour ce rapport d'activités 2017 de poursuivre notre découverte de La Castalie telle qu'elle se présente maintenant. Après avoir consacré les précédents rapports d'activités aux secteurs médical, thérapeutique et formation, cette année, c'est notre secteur occupation qui vous détaille ses prestations. Bien que nos ateliers soient reconnus comme centres de jour sans nécessité de production, il tient à cœur aux travailleurs qui les fréquentent d'être valorisés par la bienfacture des objets qu'ils réalisent. Ils sont beaux, utiles et produits avec un souci écoresponsable. Toutefois, ce secteur doit aussi évoluer au vu des besoins des personnes et nous vous présentons dans ce rapport les mutations qu'il est en train d'opérer.

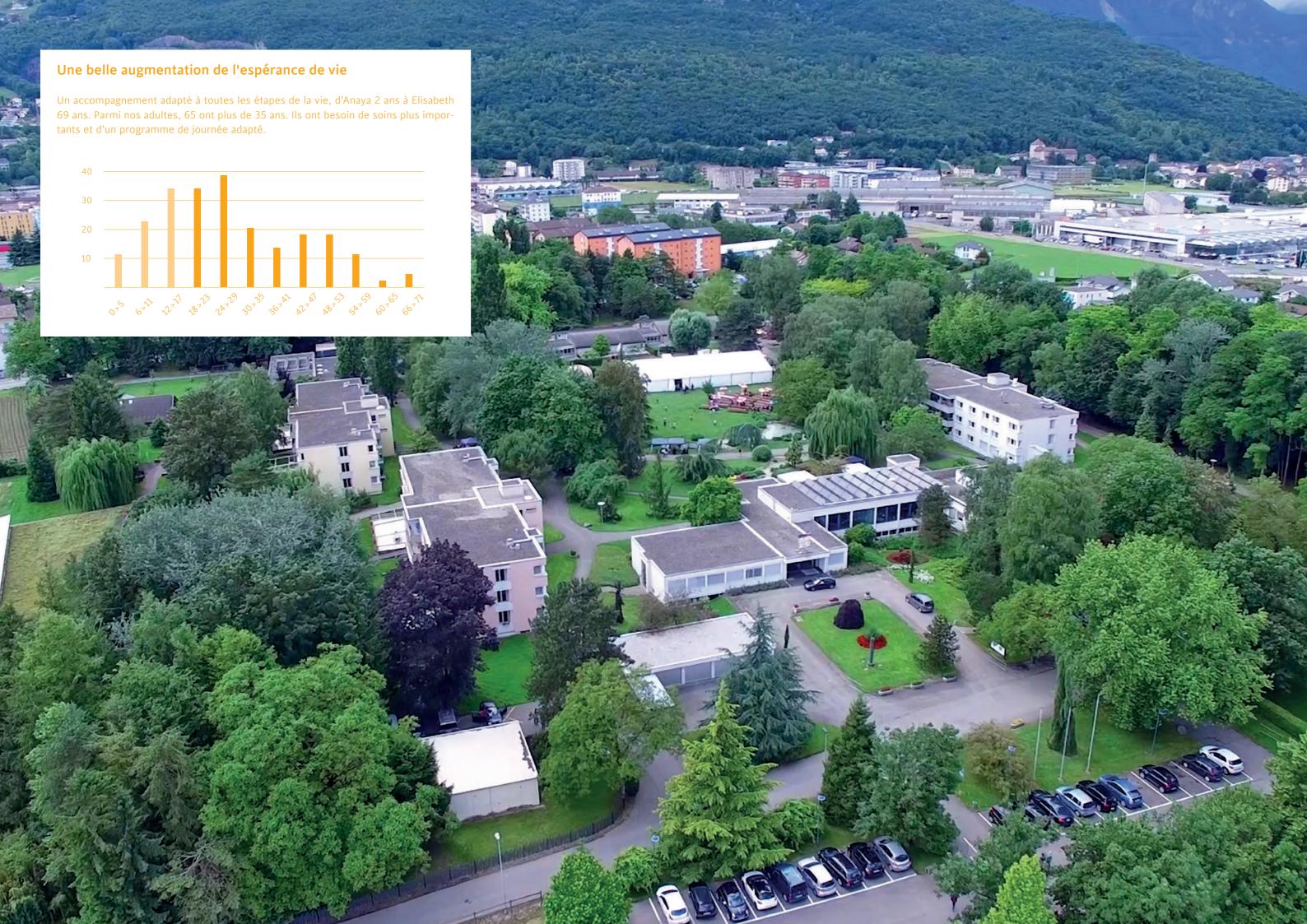
Avant de vous laisser poursuivre votre lecture, je souhaite vous dire que tous ces projets et adaptations ne pourraient se réaliser sans le soutien des deux départements qui nous subventionnent, le DSSC et le DEF, notre Conseil d'Administration et son Président M. Michel Giroud ainsi que le personnel engagé et dévoué auprès de nos bénéficiaires et leur famille. Je tiens à remercier ici tous ces acteurs sans qui La Castalie ne pourrait assurer sa mission!

le vous souhaite une belle lecture.

Martine Pfefferlé Directrice



La Castalie - Rapport annuel 2017 La Castalie - Rapport annuel 2017



Les instants phares de cette 45e année

A la conquête de New York!

Ah l'Amérique! New York! Un rêve complètement fou devenu réalité pour six adolescents et jeunes adultes d'un des groupes d'hébergement, accompagnés de trois éducateurs. Un projet format géant, comme la "Grosse Pomme" (surnom de New York par les New-Yorkais) que nous avons visitée.

Il ne s'agissait que d'un rêve qui semblait inatteignable pour eux. Et puis, il a suffi d'oser y croire, prendre le temps d'y songer. En fin de compte, quoi de plus magique pour ces voyageurs que la réalisation d'un rêve? Quoi de plus important que les aider à franchir les obstacles, qui jalonnent parfois leur route?

Parce que ce projet a toujours été de montrer que les songes ne sont pas faits pour être imaginés, jamais, mais pour être tentés. Ce voyage se voulait être l'illustration de notre volonté d'offrir à chacun, le droit de rêver sa vie et tenter de la réaliser, malgré les barrières imposées par leur situation de handicap.

Les rêves sont ce qui nous amène la motivation pour oser, essayer; l'expérience est ce qui nous permet d'apprendre. La réussite procure les sentiments les plus incroyables et nous permet de grandir davantage, de rêver encore plus haut et de croire en soi, autant de conditions pour pouvoir esquisser sa vie.

Christian Buchilly

Coordinateur du groupe éducatif





"En mai 2017, je suis parti à New York pendant une semaine. Le voyage était long, mais tout s'est bien passé. J'ai tout apprécié faire là-bas et je me suis bien amusé. Je suis resté avec Tarik, mon ami, pendant toute la semaine et Tarik dessus. Si je devais retourner à New York, j'y retour-

Glenn

"J'ai beaucoup aimé le voyage à NewYork que j'ai fait avec mes camarades du groupe. Le voyage en avion était cool, c'était le début de l'aventure... La première balade dans la ville était impressionnante, il y avait des personnages de

La Castalie mouille le T-shirt à La Montheysanne

Elles n'ont pas froid aux yeux les femmes de La Castalie. En effet, ces dernières n'ont pas hésité une seule seconde à prendre part à La Montheysanne, une association qui œuvre en soutien aux femmes atteintes par le cancer et qui organise chaque année une course populaire féminine, dont La prochaine édition aura lieu le 26 août, le renle tracé traverse La Castalie.

Pour sa sixième édition, qui a eu lieu le 20 août, 1750 participantes se sont présentées sur la ligne de départ. Parmi elles, une sérieuse délégation "castalienne" a enfilé le traditionnel t-shirt rose afin de prendre part à cette belle cause. Preuve que La Castalie sait aussi s'engager.

D'ailleurs, la course a permis de récolter 30'000 francs pour La Ligue Valaisanne Contre le Cancer. Merci donc à nos coureuses "castaliennes" pour leur engagement et leur participation.

dez-vous est déjà pris!



"J'ai bien aimé faire la course et participé avec Mélanie, Eveline et le groupe A4. J'ai bien aimé être à la patinoire, prendre le goûter et j'ai bien aimé que tout le monde m'encourage."

Marion

La Castalie - Rapport annuel 2017 La Castalie - Rapport annuel 2017

Les instants phares de cette 45e année

Une conférence anniversaire qui a marqué les esprits



A gauche, Claude Barras, au centre Charles Gardou, entourés par les employés du Casta Service.

Pour marquer cette 45e année, nous avions envie de prendre du recul par rapport à notre quotidien, d'alimenter notre réflexion et nos savoirs tout en permettant un après-midi empreint d'émotions et de créativité.

Pour allier ces différentes facettes, nous avons pris le pari d'inviter deux personnalités, l'une du monde universitaire et l'autre du monde cinématographique:

- Monsieur Charles Gardou, anthropologue, professeur à l'Université Lumière Lyon II et enseignant à l'Institut des Sciences Politiques de Paris. Charles Gardou est aussi auteur de différents ouvrages concernant les personnes en situation de handicap. Nous étions particulièrement intéressés par son dernier livre "La société inclusive, parlons-en, il n'y a pas de vie minuscule" (Editions Eres, 2016).
- Monsieur Claude Barras, metteur en scène valaisan, dont le film "Ma vie de Courgette" lui a valu d'être nominé pour un oscar dans la catégorie meilleur long métrage d'animation et a été sacré meilleur film de fiction au prix du cinéma suisse.

Ces deux domaines d'études des comportements humains par des approches bien différentes nous ont permis de vivre un après-midi intense en émotions tout en réfléchissant sur la condition humaine de manière générale.

Les deux présentations et le visionnement de ce magnifique court-métrage nous ont ainsi rendus attentifs au fait que, comme le souligne si bien Charles Gardou, il n'y a de vie minuscule ou majuscule. Autrement dit, on ne peut établir une hiérarchisation des vies. La vulnérabilité nous touche tous, que ce soit les turbulences de la vie familiale et sociale (relatées dans « Ma vie de Courgette ») ou la déficience. Toute vie est chétive, imparfaite, impermanente. Cette réalité difficile à regarder en face est ce que nous révèle le handicap: le handicap est nul autre qu' un rappel à l'ordre du fondement de notre condition humaine. Une occasion aussi de révéler un autre aspect de notre humanité: l'entraide, la solidarité, le partage qui permettent aux personnes d'être résilientes.

Nouvelles brèves

Changement au sein du Comité de direction

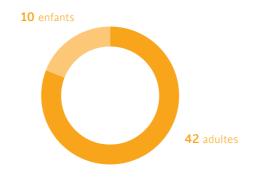
Suite au départ de Monsieur Jelle Maeder pour un poste de direction dans un EMS, nous avons eu le plaisir d'accueillir en décembre 2017 au sein de notre Comité de Direction Madame Thao Nguyen, infirmière cheffe et responsable du secteur médico-éducatif, du service de veille et du service médical.

Madame Nguyen a une longue expérience de direction des soins en EMS et une formation complémentaire en direction d'institution sociale et médico-sociale. Par ailleurs, son expérience dans la transformation et l'agrandissement d'établissement de soins est un atout supplémentaire pour que la réalisation de nos projets de construction soit au plus près des besoins du terrain. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue!



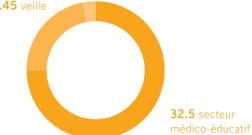
Chiffres clé du secteur médico-éducatif, du service de veille et du service médical

Bénéficiaires



1.5 service médical 9.45 veille

Personnel en EPT



La Castalie – Rapport annuel 2017 La Castalie – Rapport annuel 2017 La Castalie – Rapport annuel 2017

Le secteur Occupation

Organisation du secteur

Les ateliers composant le secteur occupation sont répartis sur nos deux sites.

Monthey

Le secteur occupation est composé de 14 ateliers et accueille un total de 84 personnes. Il est complété par l'atelier de développement personnel "Caméléon" qui offre dans son programme un catalogue d'activités socioculturelles et physiques adaptées accessibles au plus grand nombre.





Les ateliers de formation postscolaire

Les ateliers de formation sont constitués de trois ateliers de formation et d'un pré-atelier. Ces structures accueillent des adolescents et jeunes adultes.

Trois ateliers visent la formation d'adolescents et des jeunes adultes en fin de scolarité. Ces derniers doivent être préparés à un futur autre que celui de La Castalie. Viser l'autonomie et le développement des potentiels fonctionnels et intellectuels sert de fil rouge. L'intégration de savoir-faire au travers de l'utilisation de machines mobilise l'engagement, la continuité, la notion d'autocontrôle et conduit vers une attitude professionnelle.

Ces trois unités formatrices proposent des champs d'apprentissages spécifiques: le copyservice, la menuiserie, les activités ménagères, de cuisine et de service avec notre team Casta-services.

Le pré-atelier offre les apprentissages nécessaires à la transition entre l'âge de scolarité et celui du monde des adultes pour ceux dont l'avenir se déroulera à La Castalie. Utiliser les outils et de petites machines, découper puis peindre permet la réalisation d'objets décoratifs en bois. Participer à la fabrication et au montage du char de Carnaval exigent des étapes variées et valorisent ceux qui l'on créé.

Les ateliers pour les adultes

Parmi ces derniers, sept sont des ateliers d'occupation. Chaque atelier développe une activité spécifique donnant une identité propre à ses travailleurs. Le travail de matières spécifiques (terre, bois, laine, papier, etc.) compose leur activité principale et détermine le nom de l'atelier: Tricotin, K-Lumet, Terre légère, Cré'atelier, Carte'lier, Débitage et Castadéco. Ainsi, les différents travaux consistent en la création de cartes ou de bijoux par le recyclage de différents matériaux, la fabrication d'hôtels à insectes et bien sûr des attributions liées à des livraisons en interne ou des missions de recyclage.

Certains ateliers sont dotés de machines spécifiquement développées en interne, servant d'interface entre l'homme et son environnement. Elles permettent à nos travailleurs à mobilité réduite de réaliser des objets de qualité.

Au vu de l'évolution de nos bénéficiaires adultes et de l'augmentation de leurs problèmes de santé et fatigabilité, nous avons orienté trois structures vers un accompagnement axé sur le bien-être par des programmes d'animations socioculturelles (promenades, activités cuisine, stimulation basale, musique, etc.). Ainsi, dès la rentrée d'août 2017, notre atelier N1 (Tricotin) a opéré une mutation dans son accompagnement. Il est passé de la production d'objets en laine à des activités axées sur le bien-être. Cette modification d'affectation a été accompagnée d'une nouvelle répartition des travailleurs afin de répondre de manière nuancée à l'évolution des besoins de chacun.

Aussi, l'atelier de développement personnel Caméléon donne accès au plus grand nombre afin de prendre part à des séances diversifiées : Pattes Tendues (relation à l'animal), BAOPAO (accès actif et participatif à la musique), des activités sportives (p. ex. marche, aqua-relax et gym-fit. Le développement personnel est la visée principale.





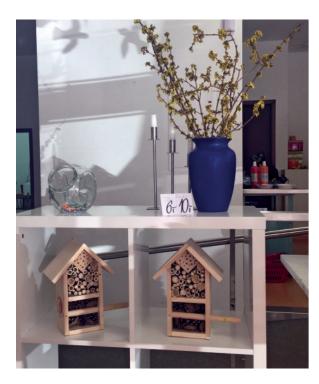
La Castalie – Rapport annuel 2017 La Castalie – Rapport annuel 2017

Le secteur Occupation

Sierre

A Sierre, quatre ateliers accueillent 28 personnes âgées de 18 à 35 ans.

Ils proposent, à l'instar des structures montheysannes, un panel d'activités occupationnelles adaptées aux intérêts et ressources des personnes accueillies. Parmi ceux-ci, l'atelier "Boutique" propose un large choix de réalisations issues de nos deux sites. Sa situation privilégiée au sein d'une rue commerçante favorise les échanges et consolide les liens avec la population sierroise dans une dynamique valorisante et inclusive.





Programme d'accompagnement

Les ateliers planifient chaque début d'année un programme d'occupation ou d'animation qui leur est propre et qui prend en compte les besoins des participants qui y sont accueillis.

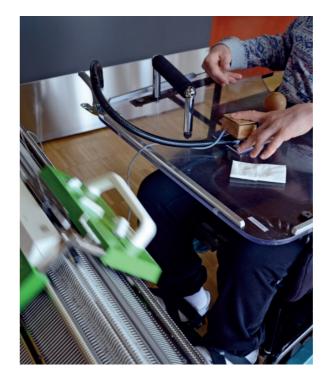
Les objectifs d'accompagnement, définis en équipe pluridisciplinaire, y sont travaillés en continu et visent, l'autonomie, la socialisation, l'apprentissage, la concentration, la continuité, la mobilisation motrice, la communication et le maintien des acquis. Ainsi, certains bénéficiaires se rendent au travail, ce qui exige rigueur et précision même si la productivité n'est pas la finalité de leur action. D'autres participent à des activités axées sur leur bien-être avec des séquences de stimulations sensorielles, des activités ludiques, mais aussi des promenades ou des sorties qui permettent d'adapter le rythme aux possibilités de tous. Le programme de chaque résident est individualisé et la participation partielle à deux ateliers est possible.

La prise en charge couvre au minimum 215 jours par année selon les exigences du contrat de prestation. En 2017, l'accueil a été effectif durant 216 journées.

Composition des participants et de l'encadrement

Les bénéficiaires des centres de jour et des ateliers de formation sont définis selon leur statut, soit comme interne (plus de 15 nuits passées en hébergement), soit en tant qu'externe.

L'encadrement des participants est assuré par des professionnels formés ou en cours de formation. Le profil exigé est celui de maître socio-professionnel (MSP) ou celui d'éducateur en externat selon les nécessités et l'identité de l'atelier ou structure sous sa responsabilité. Chaque professionnel conduit généralement seul les activités de ses travailleurs.





La Castalie – Rapport annuel 2017 La Castalie – Rapport annuel 2017

Le secteur Occupation

Besoins actuels et projets d'avenir

Adaptation des programmes et des places

L'adaptation en continu des programmes d'accompagnement répond aux besoins avérés des participants. Un défi relevé par les titulaires qui révisent en permanence les programmes sous leur responsabilité. Innover, porter un regard critique sur son travail est indispensable pour adapter les activités en fonction de l'évolution des ressources des bénéficiaires.

Actuellement, le nombre de places disponibles ne suffit plus. La création d'un nouvel atelier permettrait l'accès à des placements souhaités, elle permettrait aussi de rediriger certains participants dans des ateliers ajustés à leurs objectifs.



Formation postscolaire

La formation des adolescents et des jeunes adultes existe depuis les années 1980 à La Castalie. Actuellement, cette dernière est adaptée en vue d'une nouvelle orientation. L'objectif est d'aboutir à un programme différencié et une organisation en adéquation avec les besoins actuels. Cette formation doit aussi s'orienter pour répondre aux critères avancés dans la convention de l'ONU relative aux droits des personnes en situation de handicap CDPH (2006), ratifiée par la Suisse (2014). Les pays signataires reconnaissent l'importance d'une société inclusive afin que les personnes en situation de handicap puissent bénéficier de leurs droits de citoyens comme les autres.

Notre projet de formation, que nous avons dénommé "L'Esquisse", offrirait la possibilité d'élargir l'offre existante et de répondre plus efficacement aux besoins de jeunes en fin de scolarité et qui présentent des difficultés pour entreprendre un apprentissage élémentaire.

Cette nouvelle filière, ajoutée à la formation postscolaire déjà existante, doit permettre un apprentissage vers une autonomie pratique et professionnelle donnant accès à une meilleure inclusion dans la société. Ce projet de formation a été présenté aux services de l'Etat concernés.

Benoit Thurre

Responsable secteur Occupation





Le secteur Formation



En date du 17 octobre 2017, dans le cadre d'une ouver ture au monde cinématographique en lien avec leur activité théâtre, une classe s'est rendue au Musée de Charlie Chaplin (Chaplin's world), à Corsier-sur-Vevey. La journée s'est déroulée dans la bonne humeur et a été particulièrement riche de nouvelles expériences partagées dans un esprit cordial et chaleureux.

Le secteur formation de l'institution regroupe à ce jour cinq classes et sept UPE (unités pédagoéducatives) dont une spécialement adaptée à la formation postscolaire. Quatre enfants bénéficient d'une approche médico-éducative dans l'unité A1 (groupe médico-éducatif).

En 2017, le secteur a accompagné plus de 59 enfants.

Depuis quelques années, le secteur accueille de plus en plus d'élèves présentant un TSA (trouble du spectre de l'autisme). Deux classes (une pour des adolescent(e)s et une pour des enfants) ainsi qu'une UPE ont été équipées spécifiquement afin de répondre au mieux à leurs besoins différenciés d'apprentissage. Les personnes titulaires de ces unités/classes ont obtenu un CAS (Certificate of Advanced Studies) en autisme et/ou sont en formation pour l'obtention de ce dernier.

Pour les enfants, adolescents avec polyhandicap, une collaboratrice vient d'obtenir son CAS en polyhandicap et déficience intellectuelle sévère.

La formation continue demeure une priorité absolue dans l'accompagnement de nos élèves. Nos collaboratrices diplômées, grâce à leurs connaissances et expériences acquises nous permettent de développer des centres de compétences plus spécifiques à l'approche de tout élève en situation de handicap. Les échanges interdisciplinaires se construisent et restent le ferment à tout accompagnement.

Christian Ançay

Responsable secteur Formation



Le secteur Educatif

Tendre vers un idéal

Les personnes accueillies à La Castalie sont uniques, de par leur histoire de vie, leur caractère, leurs ressources et difficultés mais elles sont également, de par leur handicap, très vulnérables et dépendantes de leur entourage.

Etre travailleur social n'est pas un travail comme un autre car il implique, de ce fait, une grande responsabilité. Ainsi, ces derniers se doivent de cultiver des compétences et qualités personnelles multiples, telles que qualité d'écoute, patience, empathie, capacité de remise en question, etc. Ils doivent faire preuve d'une grande créativité et capacité d'adaptation en cherchant à répondre aux besoins spécifiques de chaque personne accompagnée, de la meilleure manière possible, en tenant compte de la réalité et des moyens à disposition. Ils s'appuient pour cela sur les connaissances acquises durant leur cursus de formation initiale et post grade mais aussi sur leur expérience pratique, les échanges avec les familles et avec les partenaires internes et externes.

Le champ de la connaissance ne cesse d'évoluer, ce qui nous oblige à développer un effort constant en termes de formation. Il est en effet primordial de rester au fait des dernières découvertes scientifiques sans oublier nos capacités à innover, à nous réinventer en tenant compte de la singularité de chacun.

Notre métier se transforme. Avec le vieillissement de notre population, nous devons acquérir de nouvelles compétences, plus axées dans le domaine des soins. La frontière entre les différents secteurs devient floue, la mixité des accompagnements devient une nécessité.

Notre capacité à adapter le quotidien avec les ressources à disposition définit notre avenir. Le monde du handicap est en mutation, voyons ces changements comme des opportunités à saisir et continuons à tendre vers cet idéal inaccessible.

Steeve Quarroz, Jean-Luc Terrettaz et Gaëtan Pannatier

Responsables secteur Educatif



Le secteur Médico-Educatif

En complément au secteur éducatif, le secteur médico-éducatif permet aux personnes présentant des polyhandicaps et une santé fragile, de bénéficier d'un suivi médical plus intensif.

Accueil d'enfants et d'adultes, en internat ou en externat, les soignants qui œuvrent dans ces groupes offrent aux personnes accompagnées leurs compétences en soins, alliées à leur expertise du handicap. Certains enfants, bien qu'ayant quelquefois d'importants problèmes de santé, peuvent suivre un apprentissage en unité pédagoéducative ou suivre un programme scolaire adapté à leurs ressources, en vue de leur faire acquérir de nouvelles compétences. Pour les adultes, le maintien des acquis reste primordial et cela se fait parfois avec une présence partielle aux centres de jour.

Dans ces lieux de vie où chacun peut s'épanouir, les collaborateurs du secteur médico-éducatif aspirent aussi à ce que chaque pensionnaire puisse trouver du plaisir grâce à des activités ayant lieu au sein du groupe ou à l'extérieur. De ce fait, malgré un environnement de soins, l'aspect plaisir et la recherche du sens pour la personne accompagnée sont omniprésents dans l'esprit des soignants.

Un phénomène notable est de constater l'intervention croissante du pool infirmier dans l'institution. En effet, la mise en place des piquets infirmiers de jour afin de répondre à la première urgence va dans le sens d'une tendance démographique qui se confirme aussi à La Castalie, à savoir le vieillissement de la population.

Le projet futur d'agrandissement sera aussi un grand défi pour les soignants, afin de faire correspondre des réalités de soins et des exigences multiples venant de différentes parties.

Soigner et permettre une bonne qualité de vie en étant au plus près de ce qui pourrait donner du sens à l'Autre, entretenir une relation vraie pour la personne accompagnée, en collégialité avec les différents partenaires, voilà la raison de travailler des équipes soignantes de La Castalie.

Thao Nguyen
Infirmière Cheffe





Centre de Sierre





Le centre de Sierre regroupe deux unités d'hébergement et quatre centres de jour, accueillant de jeunes adultes, âgés de 18 à 33 ans, selon des modalités de placement individualisées.

Bien que l'effectif des personnes accueillies au sein du centre de Sierre n'ait pas augmenté durant l'année 2017, nous enregistrons cependant une augmentation des demandes de placement sur les temps de weekends et de vacances. Cette tendance, que nous relevions déjà les années précédentes, a motivé le développement d'une offre d'activités variées, adaptées et à visée inclusive. Les résidents de La Castalie de Sierre ont ainsi pu profiter de moments de loisirs aux quatre coins de notre canton, que ce soit lors de séjours de vacances organisés dans le Chablais valaisan, d'activités équestres à Saxon, de moments de ressourcement à Brigerbad ou encore de randonnées en montagne.

Si les programmes proposés au sein des unités d'hébergement s'articulent prioritairement autour des axes de bien-être, d'apprentissages et de vie sociale, les questions de santé nécessitent également une attention toute particulière. L'engagement d'une infirmière au sein d'une équipe éducative et la collaboration engagée avec un médecin généraliste de la ville ont permis d'assurer en 2017 des prestations médicales de proximité, garantes, pour le bénéficiaire, d'un meilleur confort de prise en charge.

Steeve Quarroz Responsable du centre



Revue financière 2017

Chiffres clés

En milliers CHF		2017	2016	Variation en %
Actifs	Circulants	3 355.0	3 9 3 8 . 7	
	Immobilisés	456.1	429.7	
		3 811.1	4368.4	
Passifs	Fonds étrangers	3183.7	3792.0	
	Fonds de tiers	627.4	576.4	
		3 811.1	4 368.4	
Produits		8143.0	8 382.5	- 2,86%
Charges		27 937.4	27 337.9	+2,19%
Déficit de l'exercice		- 19794.4	- 18 955.4	- 4,43%
Dépenses d'investisse	ment	362.6	544.1	-33,36%

Les explications suivantes doivent être lues avec les états financiers qui ont été établis conformément au droit suisse et qui sont présentés dans ce rapport.

La Castalie est un établissement autonome de droit public doté de la personnalité juridique dont la mission consiste à offrir à toute personne en situation de handicap ou de polyhandicap un cadre de vie adapté et un programme de prise en charge individualisé visant à la fois une activation des ressources et un développement personnel harmonieux. Elle est régie par voie d'ordonnance et dépend du département de l'économie et de la formation (DEF), ainsi que du département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC).

Au 31 décembre 2017 notre effectif s'élevait à 210.95 EPT comparé à 208.1 EPT au 31 décembre 2016. L'effectif moyen de l'exercice 2017 était de 208.65 EPT comparé à 205.9 EPT durant l'exercice 2016.

Résultat net

22

L'année 2017 se termine avec une perte de Fr. 247 554 alors que les comptes de l'exercice 2016 présentaient un bénéfice de Fr. 532 757.

Ce résultat s'explique principalement par l'effet combiné > de l'augmentation des charges de personnel liée au passage de l'effectif autorisé de 210.1 à 215.8 équivalents plein temps et

de la diminution des produits liés au réajustement progressif du nombre de places d'internat à la capacité d'accueil normale dans le secteur "adultes".

Alors même que le niveau de nos dépenses a été globalement maîtrisé, le mandat de prestations 2017 n'a pu être adapté à cette nouvelle situation par le SAS. Il résulte donc que les forfaits journaliers ont été insuffisants. Compte tenu du résultat positif de la première année du mandat de prestations, la situation n'est pas critique.

Charges

En comparaison avec l'année 2016, les coûts de fonctionnement 2017 ont augmenté de Fr. 599 486 (Fr. 27.9 millions en 2017 vs Fr. 27.4 millions en 2016). Les charges du secteur "enfants " s'élèvent à Fr. 6.9 millions et les charges du secteur "adultes " à Fr. 21.0 millions.

Les frais de personnel se sont élevés à Fr. 25.1 millions (2016: Fr. 24.4 millions) et représentent 89.9% (2016: 89.1%) de l'ensemble des charges. La hausse trouve son origine dans le renforcement du nombre de collaborateurs, principalement sur notre site de Sierre, ainsi que dans le rétablissement par le Conseil d'Etat du coefficient de 1 sur les augmentations individuelles liées à la prestation et sur les primes de performance. Afin de garantir la qualité de l'accompagnement, l'Institution soutient l'effort de formation continue de ses collaboratrices et collaborateurs. En 2017, les frais des cours

dispensés au personnel de La Castalie se sont élevés à Fr. 68 000 (2016: Fr. 74 000).

Les 10.1% (2016: 10.9%) de charges restantes sont essentiellement constituées par les loyers, les charges de ménage et de produits alimentaires, ainsi que des frais d'entretien et les amortissements.

Produits

En 2017, les produits se sont élevés à Fr. 8.1 millions contre Fr. 8.4 millions lors de l'exercice précédent, soit une diminution de Fr. 239 494 (-2.86%). Les recettes réalisées en 2017 en millions de francs suisses se décomptent de la façon suivante:

- > revenus provenant de la compensation des coûts des adultes valaisans Fr. 5.5
- > revenus provenant de la compensation des coûts des adultes « hors-canton »
 Fr. 1.3
- > revenus provenant de la compensation des coûts des enfants valaisans Fr. 0.1
- revenus provenant de la compensation des coûts des enfants « hors-canton »
 Fr. 0.5
- > revenus provenant d'autres prestations Fr. 0.

La diminution s'explique essentiellement par la baisse du nombre de journées pensionnaires facturables en raison du réajustement du nombre de places à la capacité d'accueil normal dans les unités d'hébergement. La mise à niveau s'est faite progressivement au fil des départs. En effet, certains groupes de vie étaient occupés par 8 personnes alors qu'ils étaient initialement conçus pour 7 personnes.

La baisse des recettes a été partiellement compensée par l'augmentation des prix refacturés pour l'accompagnement de pensionnaires hors-canton conformément la Convention intercantonale relative aux institutions sociales (CIIS). En outre, les nouveaux produits générés par la facturation aux assureurs-maladie des prestations médicales, de physiothérapie et d'ergothérapie dispensées à nos pensionnaires adulte ont également permis de contrebalancer la diminution des produits.

Déficit

Le résultat d'exploitation présente donc un déficit de Fr. 19.8 millions contre un déficit de Fr. 19.0 millions il y a un an, soit un accroissement de 4.43%.

Le financement du déficit se répartit à hauteur de Fr. 6.1 millions à la charge du Département de l'économie et de la formation (DEF) et de Fr. 13.4 millions à la charge du

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture.

Investissements

En 2017, les investissements en immobilisations corporelles s'élèvent à Fr. 363 573 (2016 : Fr. 544 063) et concernent principalement la maintenance ordinaire du parc immobilier, l'acquisition de moyens auxiliaires pour les prises en charge, ainsi que d'équipements pour les services généraux. La diminution du niveau d'investissement s'explique par le lancement du projet de modernisation du parc immobilier et de la réduction consécutive au strict minimum des interventions sur les bâtiments.

Fonds de tiers

s des Nous avons bouclé l'exercice 2017 avec Fr. 627 396
Fr. 1.3 de Fonds de tiers contre Fr. 576 418 à la fin 2016
s des (+Fr. 50 978). Placé sous la responsabilité de la direction
Fr. 0.1 et vérifié par notre organe de révision, les fonds récoltés grâce à la générosité de nos donateurs sont affectés
Fr. 0.5 intégralement au financement d'activités en faveur de
Fr. 0.7 nos bénéficiaires.

Perspectives 2018

La Castalie continue à développer ses prestations en faveur des personnes en situation de handicap qu'elle accompagne. Par ailleurs, elle doit mener à bien différents projets d'envergure pour pérenniser son activité dont l'extension et la modernisation de son parc immobilier, l'optimisation de son système de management qualité (ISO 9001 version 2015), l'établissement de partenariats avec les hôpitaux, l'adaptation de ses opérations et procédures à la révolution numérique. En parallèle, il est nécessaire de s'assurer l'obtention des ressources financières (fonctionnement et investissement) absolument indispensables pour faire avancer ces projets au profit des bénéficiaires de l'Institution.

Yvan MarclayDirecteur adjoint



Comptes 2017

Bilan au 31 décembre

(en francs suisses)

ACTIF	Annexes —	2017	2016
Actif circulant			
Liquidités		608783.27	125 786.22
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services		2 006 556.92	2 322 302.19
Stocks		150 939.61	170 213.94
Subventions à recevoir - Etat du Valais		562133.50	973126.84
Actifs de régularisation		26 593.20	347304.27
		3 3 5 5 0 0 6 . 5 0	3 938 733.46
Actif immobilisé			
Aménagement des constructions	2.A.	204 301.60	193 252.71
Immeubles d'exploitation	2.A.	117 452.64	116 151.24
Mobilier, machines, véhicules	2.A.	117 961.17	99 295.27
Informatique	2.A.	16 376.54	21 050.54
		456 091.95	429749.76
Total de l'actif		3 811 098.45	4 368 483.22
PASSIF	Annexes	2017	2016
Fonds étrangers à court et moyen terme			
Ponds étrangers à court et moyen terme Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		863 058.30	522 520.31
Dettes résultant de l'achat de biens		863 058.30 4 363.15	
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services			2934.10
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services C/C – résidents		4 363.15	2 9 3 4 . 1 0 2 1 4 7 6 2 4 . 3 0
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services C/C – résidents Dette bancaire		4 363.15	2934.10 2147624.30 230655.54
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services C/C – résidents Dette bancaire Solde de subvention à restituer – Etat du Valais		4 363.15 1164 553.75	2934.10 2147624.30 230655.54
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services C/C – résidents Dette bancaire Solde de subvention à restituer – Etat du Valais Passifs de régularisation		4 363.15 1164 553.75 - 866 524.87	2 934.10 2 147 624.30 230 655.54 355 574.61
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services C/C - résidents Dette bancaire Solde de subvention à restituer - Etat du Valais Passifs de régularisation Fonds de réserve exploitation	2.B.	4 363.15 1164 553.75 - 866 524.87 532 756.70	2 934.10 2 147 624.30 2 30 655.54 355 574.61 - 532 756.70
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services C/C - résidents Dette bancaire Solde de subvention à restituer - Etat du Valais Passifs de régularisation Fonds de réserve exploitation	2.B.	4 363.15 1164 553.75 - 866 524.87 532 756.70 - 247 554.46	522 520.31 2 934.10 2 147 624.30 2 30 655.54 355 574.61 - 532 756.70 3 792 065.56

Comptes d'exploitation des exercices 2017 et 2016 (en francs suisses)

	Annexes	2017	2016
Frais de personnel		25108589.20	24 368 788.76
Besoins médicaux		49 287.40	51162.37
Charges de ménage et de produits alimentaires		687 912.56	633 579.69
Entretien et réparations		431363.03	488 976.61
Loyers		997727.97	1021757.30
Amortissements immobilisations	2.A.	64 300.95	164 033.98
Autres charges d'exploitation		598 222.69	609 619.05
Charges		27937403.80	27 337 917.76
Contributions – Bénéficiaires de prestations (valaisans)		5 601 565.55	5 939 575.75
Contributions – Bénéficiaires de prestations (hors canton)		1850114.50	1923600.63
Contributions – AI / Lamal		571320.20	348 891.60
Produits résultant de ventes		18 243.05	50 250.27
Loyers		585.00	3 226.70
Autres produits d'exploitation		101 216.54	116 993.95
Produits		8143044.84	8 382 538.90
Résultat de l'exercice avant subventions		19794358.96	18 955 378.86
Déficit – Secteur Enfants	2.B.	6 096 844.50	6 038 135.56
Déficit – Secteur Adultes	2.B.	13 697 514.46	12 917 243.30
Déficits par secteur		19794358.96	18 955 378.86
Subvention estimée – Service SAS – VS – Secteur Adultes		13 449 960.00	12 917 243.30
Subvention estimée – Service OES – VS – Secteur Enfants		6 047 435.20	5 985 398.46
Subvention – Service SCJ – VS – Crèche		33409.30	36737.10
Subvention – Commune de Monthey – Crèche		16 000.00	16 000.00
Subventions		19 546 804.50	18 955 378.86
Résultat de l'exercice après subventions		- 247 554.46	_

24 La Castalie – Rapport annuel 2017 La Castalie - Rapport annuel 2017 25

Annexe aux comptes annuels de l'exercice 2017

1. Informations sur les principes comptables appliqués, lorsqu'ils ne sont pas prescrits par la loi

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions légales relatives à la tenue de la comptabilité et à la présentation des comptes commerciaux selon le code des obligations (art. 957 à 962 CO) et selon les directives comptables de l'État du Valais. En 2017, nous relevons un changement de taux d'amortissement suite aux nouvelles directives de l'État du Valais.

2. Informations, structure détaillée et commentaires concernant certains postes du bilan et compte de résultat

A. Tableau détaillé des investissements-amortissements

Désignation	Année	Prix d'achat	Solde au	Acquisi-	Part	Base	Taux	Amortiss.	Prise en	Solde au	Nbre
			1.1.2017	tions 2017	subvention	à amortir		linéaire	compte	31.12.2017	
Aménagement des constructions											
Investissements	2012	539 416.70	26 970.85			26 970.85	14.30%	8990.30	8990.30	17980.55	E /7
Investissements	2012	213 592.60	21359.19			21 359.19					-1
Investissements	2013	217 259.30				32 588.92					-
Investissements	2014	188332.80				37666.55	14.30%				-/
Investissements	2015	298668.80				74 667.20					
Investissements	2010	298008.80	74007.20	105 365 15	146 523.86	74007.20	14.5070	10 000.73	10 000.73	48 841.29	
IIIvestissements	2017	1457270.20	103 252 71			103 252 71			37702 40	204301.60	
		1437270.20	193 232.71	193 303.13	140 323.80	193232.71			37792.40	204301.00	
Bâtiment modula	ire – physiot	hérapie									
Investissements	2015	460 313.20	110 475.15			110 475.15	3.33%	3809.50	3809.50	106665.65	2/30
Investissements	2016	5 022.00	1255.50			1255.50	3.33%	41.85	41.85	1213.65	1/30
		465 335.20	111730.65	-	-	111 730.65			3 851.35	107879.30	
Extension et rem	placement d	es bâtiments									
Investissements	2016	17682.35	4 4 2 0 . 5 9			4420.59	3.33%	147.35	147.35	4273.24	1/30
Investissements	2017			21200.40	15 900.30		3.33%			5300.10	0/30
		17682.35	4 4 2 0 . 5 9	21200.40	15 900.30	4 420.59			147.35	9 573.34	
Mobilier, machine											
Investissements	2012		3 078.60			3 078.60					-1
Investissements	2013	154 797.50				15 479.75					,
Investissements	2014	127 997.65				13199.59	14.30%				-1
Investissements	2015	138 083.75				27616.74	14.30%				,
Investissements	2016	159 682.35	39920.59			39 920.59	14.30%	5702.95	5702.95		,
Investissements	2017				109 505.25					36 501.75	- /
		642132.30	99 295.27	146 007.00	109 505.25	99 295.27			17835.85	117 961.17	
Informatique											
Investissements	2014	28 544.40	2379.20			2379.20	20.00%	793.00	793.00	1585.45	3/5
Investissements	2014	17 516.35	2919.54			2919.54	20.00%				
Investissements	2015	63 007.20	15751.80			15751.80	20.00%				-
mresussements	2010	109 067.95		_	_	21050.54		3130.33	4 674.00		,
		103 007.33	21030.34			21030.34			4074.00	10370.34	
Total		2691488.00	429749 76	362 572 55	271 929 41	42974976			64 300 95	456 091.95	
Total		2031400.00	125745.70	302372.33	2/1323.41	125745.70			04500.55	130 0 31.33	

Annexe aux comptes annuels de l'exercice 2017

2. Informations, structure détaillée et commentaires concernant certains postes du bilan et compte de résultat (suite)

B. Tableau détaillé des subventions

	Enfants		Adu	Adultes		
	2017	2016	2017	2016		
Déficit - Secteur Enfants	6 096 844.50	6 038 135.56				
Déficit - Secteur Adultes	-	_	13 697 514.46	12 917 243.30		
Déficit par secteur	6 096 844.50	6 038 135.56	13 697 514.46	12 917 243.30		
Avance Subvention – Service SAS-VS – Secteur Adultes			13 449 960.00	13450000.00		
Avance Subvention – Service OES-VS – Secteur Enfants	5 822 140.45	5 8 9 7 2 4 8 . 7 5				
Avance Subvention – Service SCJ-VS – Crèche	33 409.30	36 737.10				
Avance Subvention – Commune de Monthey – Crèche	16 000.00	16 000.00	-	-		
Subventions	5 871 549.75	5 949 985.85	13449960.00	13450000.00		
Solde après subvention	225 294.75	88 149.71	247 554.46	(532756.70)		

La Castalie – Rapport annuel 2017 La Castalie – Rapport annuel 2017 La Castalie – Rapport annuel 2017

Annexe aux comptes annuels de l'exercice 2017

2. Informations, structure détaillée et commentaires concernant certains postes du bilan et compte de résultat (suite)

C. Tableau de flux de fonds

Perte de l'exercice avant subventions et fonds de réserve -19794358.96 -18955378.8 Subventions du secteur public 19 546 804.50 18955378.8 Amortissements 2.A. 64 300.95 164 033.9 Variation estimée du fonds de réserve - 532756.3 Variation des besoins en fonds de roulement - 315745.20 434 227.6 Variation des besoins en fonds de roulement - 19 274.33 -7811.4 Débiteurs 315745.20 434 227.6 434 227.6 Stocks 19 274.33 -7811.4 -7811.7 -58 86.4 Actifs de régularisation 320 711.07 -59 866.4 -58 86.4 -3300 565.4 -40 845.4 Créanciers 341967.04 -3 300 565.4 -64 065.5 -64 065.5 -64 065.5 -64 065.5 -64 065.5 -64 065.5 -64 065.5 -64 065.5 -64 065.5 -64 065.5 -64 065.5 -64 065.6 -78 22.5 -78 22.5 -78 22.5 -78 22.5 -78 22.5 -78 22.5 -78 22.5 -78 22.5 -78 22.5 -78 22.5 -78 22.5 -78 22.5 -78	C. Tableau de flux de folius			
Subventions du secteur public 19546 804.50 18955378.3 Amortissements 2.A. 64 300.95 164 033.3 Variation estimée du fonds de réserve - 532756.3 Variation des besoins en fonds de roulement - 315745.20 434227.6 Débiteurs 315745.20 434227.6 434227.6 532756.3 Stocks 19 274.33 -7811.1 50274.33 -7811.1 -7811.0 -781.0 410993.34 -120.846.3 -7811.0 -781.0		Annexes	2017	2016
Amortissements 2.A. 64 300.95 164 033.5 Variation estimée du fonds de réserve - 532 756.1 Variation des besoins en fonds de roulement - 315 745.20 434 227.6 Stocks 19 274.33 -7811.0 Subventions à recevoir 410 993.34 -120 846.5 Actifs de régularisation 320 711.07 -59 866.4 Créanciers 341 967.04 -3300 565.3 Dettes financières à court terme -983 070.60 2147 624.3 Subventions à restituer -230 655.54 -640 645.4 Passifs de régularisation 510 950.26 -19 628.8 Fonds de tiers 50 978.48 7822.3 Flux de fonds net provenant de l'activité d'exploitation 573 640.07 -862 899.0 Investissement en immobilisations corporelles 2.A. -362 572.55 -544 062.3 Subventions à l'investissement 2.A. 271 929.41 408 047.0 Flux de fonds net provenant de l'activité de financement 271 929.41 408 047.0 Liquidités au début de la période 125 786.22 1124 700.5	Perte de l'exercice avant subventions et fonds de réserve		- 19 794 358.96	- 18 955 378.86
Variation estimée du fonds de réserve – 532756. Variation des besoins en fonds de roulement 315745.20 434227.6 Débiteurs 315745.20 434227.6 Stocks 19274.33 -7811.6 Subventions à recevoir 410.993.34 -120.846.5 Actifs de régularisation 320.711.07 -59.866. Créanciers 341.967.04 -3300.565.4 Dettes financières à court terme -983.070.60 2147.624.3 Subventions à restituer -230.655.54 -640.645.4 Passifs de régularisation 510.950.26 -19.628.8 Fonds de tiers 50.978.48 7.822.5 Flux de fonds net provenant de l'activité d'exploitation 573.640.07 -862.899.0 Investissement en immobilisations corporelles 2.A. -362.572.55 -544.062.5 Subventions à l'investissement 2.A. 271929.41 408.047.0 Flux de fonds net provenant de l'activité de financement 271929.41 408.047.0 Liquidités au début de la période 125786.22 1124.700.5	Subventions du secteur public		19 546 804.50	18 955 378.86
Variation des besoins en fonds de roulement 315745.20 434227.6 Débiteurs 315745.20 434227.6 Stocks 19 274.33 -7811.1 Subventions à recevoir 410 993.34 -120 846.4 Actifs de régularisation 320 711.07 -59 866.4 Créanciers 341967.04 -3300 565.8 Dettes financières à court terme -983 070.60 2147 624.3 Subventions à restituer -230 655.54 -640 645.4 Passifs de régularisation 510 950.26 -19 628.8 Fonds de tiers 50 978.48 7822.5 Flux de fonds net provenant de l'activité d'exploitation 573 640.07 -862 899.0 Investissement en immobilisations corporelles 2.A. -362 572.55 -544 062.5 Flux de fonds net provenant de l'activité d'investissement -362 572.55 -544 062.5 Subventions à l'investissement 2.A. 271929.41 408 047.0 Flux de fonds net provenant de l'activité de financement 271929.41 408 047.0 Liquidités au début de la période 125 786.22 1124 700.5	Amortissements	2.A.	64 300.95	164 033.98
Débiteurs 315745.20 434227.6 Stocks 19274.33 -7811.6 Subventions à recevoir 410 993.34 -120 846.9 Actifs de régularisation 320711.07 -59 866.4 Créanciers 341967.04 -3 300 565.3 Dettes financières à court terme -983 070.60 2147 624.3 Subventions à restituer -230 655.54 -640 645.4 Passifs de régularisation 510 950.26 -19 628.8 Fonds de tiers 50 978.48 7 822.3 Flux de fonds net provenant de l'activité d'exploitation 573 640.07 -862 899.6 Investissement en immobilisations corporelles 2.A. - 362 572.55 - 544 062.3 Flux de fonds net provenant de l'activité d'investissement - 362 572.55 - 544 062.3 Subventions à l'investissement 2.A. 271929.41 408 047.6 Flux de fonds net provenant de l'activité de financement 271929.41 408 047.6 Liquidités au début de la période 125 786.22 1124 700.5	Variation estimée du fonds de réserve			532756.70
Stocks 19274.33 -7811.6 Subventions à recevoir 410 993.34 -120 846.9 Actifs de régularisation 320 711.07 -59 866.4 Créanciers 341 967.04 -3300 565.8 Dettes financières à court terme -983 070.60 2147 624.3 Subventions à restituer -230 655.54 -640 645.4 Passifs de régularisation 510 950.26 -19 628.8 Fonds de tiers 50 978.48 7822. Flux de fonds net provenant de l'activité d'exploitation 573 640.07 -862 899.0 Investissement en immobilisations corporelles 2.A. -362 572.55 -544 062.3 Flux de fonds net provenant de l'activité d'investissement -362 572.55 -544 062.3 Subventions à l'investissement 2.A. 271 929.41 408 047.0 Flux de fonds net provenant de l'activité de financement 271 929.41 408 047.0 Liquidités au début de la période 125 786.22 1124 700.5	Variation des besoins en fonds de roulement			
Subventions à recevoir 410 993.34 -120 846.9 Actifs de régularisation 320 711.07 -59 866.4 Créanciers 341 967.04 -3 300 565.8 Dettes financières à court terme -983 070.60 2147 624.3 Subventions à restituer -230 655.54 -640 645.4 Passifs de régularisation 510 950.26 -19 628.8 Fonds de tiers 50 978.48 7822. Flux de fonds net provenant de l'activité d'exploitation 573 640.07 -862 899.0 Investissement en immobilisations corporelles 2.A. -362 572.55 -544 062.3 Flux de fonds net provenant de l'activité d'investissement -362 572.55 -544 062.3 Subventions à l'investissement 2.A. 271 929.41 408 047.0 Flux de fonds net provenant de l'activité de financement 271 929.41 408 047.0 Liquidités au début de la période 125 786.22 1124 700.5	Débiteurs		315 745.20	434 227.64
Actifs de régularisation 320 711.07 -59 866.2 Créanciers 341967.04 -3300 565.8 Dettes financières à court terme -983 070.60 2147 624.3 Subventions à restituer -230 655.54 -640 645.4 Passifs de régularisation 510 950.26 -19 628.8 Fonds de tiers 50 978.48 7 822. Flux de fonds net provenant de l'activité d'exploitation 573 640.07 -862 899.0 Investissement en immobilisations corporelles 2.A. -362 572.55 -544 062.3 Flux de fonds net provenant de l'activité d'investissement -362 572.55 -544 062.3 Subventions à l'investissement 2.A. 271929.41 408 047.0 Flux de fonds net provenant de l'activité de financement 271929.41 408 047.0 Liquidités au début de la période 125 786.22 1124 700.9	Stocks		19 274.33	-7811.07
Créanciers 341 967.04 -3300 565.8 Dettes financières à court terme -983 070.60 2147 624.3 Subventions à restituer -230 655.54 -640 645.4 Passifs de régularisation 510 950.26 -19 628.8 Fonds de tiers 50 978.48 7 822.3 Flux de fonds net provenant de l'activité d'exploitation 573 640.07 - 862 899.0 Investissement en immobilisations corporelles 2.A. - 362 572.55 - 544 062.3 Flux de fonds net provenant de l'activité d'investissement - 362 572.55 - 544 062.3 Subventions à l'investissement 2.A. 271 929.41 408 047.0 Flux de fonds net provenant de l'activité de financement 271 929.41 408 047.0 Liquidités au début de la période 125 786.22 1124 700.9	Subventions à recevoir		410 993.34	-120 846.92
Dettes financières à court terme	Actifs de régularisation		320711.07	-59 866.42
Subventions à restituer -230 655.54 -640 645.4 Passifs de régularisation 510 950.26 -19 628.8 Fonds de tiers 50 978.48 7822. Flux de fonds net provenant de l'activité d'exploitation 573 640.07 -862 899.6 Investissement en immobilisations corporelles 2.A362 572.55 -544 062.3 Flux de fonds net provenant de l'activité d'investissement -362 572.55 -544 062.3 Subventions à l'investissement 2.A. 271929.41 408 047.6 Flux de fonds net provenant de l'activité de financement 271929.41 408 047.6 Liquidités au début de la période 125 786.22 1124 700.9	Créanciers		341967.04	-3300565.89
Passifs de régularisation 510 950.26 -19 628.8 Fonds de tiers 50 978.48 7822.5 Flux de fonds net provenant de l'activité d'exploitation 573 640.07 -862 899.0 Investissement en immobilisations corporelles 2.A362 572.55 -544 062.3 Flux de fonds net provenant de l'activité d'investissement -362 572.55 -544 062.3 Subventions à l'investissement 2.A. 271 929.41 408 047.0 Flux de fonds net provenant de l'activité de financement 271 929.41 408 047.0 Liquidités au début de la période 125 786.22 1124 700.9	Dettes financières à court terme		- 983 070.60	2147624.30
Fonds de tiers 50 978.48 7822. Flux de fonds net provenant de l'activité d'exploitation 573 640.07 -862 899.0 Investissement en immobilisations corporelles 2.A362 572.55 -544 062.3 Flux de fonds net provenant de l'activité d'investissement -362 572.55 -544 062.3 Subventions à l'investissement 2.A. 271 929.41 408 047.0 Flux de fonds net provenant de l'activité de financement 271 929.41 408 047.0 Liquidités au début de la période 125 786.22 1124 700.9	Subventions à restituer		-230 655.54	-640 645.46
Flux de fonds net provenant de l'activité d'exploitation 573 640.07 -862 899.00 Investissement en immobilisations corporelles 2.A362 572.55 -544 062.00 Flux de fonds net provenant de l'activité d'investissement -362 572.55 -544 062.00 Subventions à l'investissement 2.A. 271 92 9.41 408 047.00 Flux de fonds net provenant de l'activité de financement 271 92 9.41 408 047.00 Eliquidités au début de la période 125 786.22 1124 700.90	Passifs de régularisation		510 950.26	-19 628.80
Investissement en immobilisations corporelles 2.A362572.55 -544 062.7 Flux de fonds net provenant de l'activité d'investissement -362 572.55 -544 062.7 Subventions à l'investissement 2.A. 271929.41 408 047.0 Flux de fonds net provenant de l'activité de financement 271929.41 408 047.0 Liquidités au début de la période 125786.22 1124700.9	Fonds de tiers		50 978.48	7822.91
Flux de fonds net provenant de l'activité d'investissement - 362 572.55 - 544 062.7 Subventions à l'investissement 2.A. 271 92 9.41 408 047.0 Flux de fonds net provenant de l'activité de financement 271 92 9.41 408 047.0 Liquidités au début de la période 125 786.22 1124 700.9	Flux de fonds net provenant de l'activité d'exploitation		573 640.07	- 862 899.03
Flux de fonds net provenant de l'activité d'investissement - 362 572.55 - 544 062.7 Subventions à l'investissement 2.A. 271 92 9.41 408 047.0 Flux de fonds net provenant de l'activité de financement 271 92 9.41 408 047.0 Liquidités au début de la période 125 786.22 1124 700.9	Investissement an immobilisations cornoralles	2 /	- 362 572 55	- 544 062 70
provenant de l'activité d'investissement- 362 572.55- 544 062.75Subventions à l'investissement2.A.271 929.41408 047.0Flux de fonds net provenant de l'activité de financement271 929.41408 047.0Liquidités au début de la période125 786.221124 700.9	<u> </u>		302372.33	- 344 002.70
Subventions à l'investissement 2.A. 271929.41 408 047.0 Flux de fonds net provenant de l'activité de financement 271929.41 408 047.0 Liquidités au début de la période 125 786.22 1124 700.9			_ 262 572 55	E4406270
Flux de fonds net provenant de l'activité de financement 271929.41 408 047.0 Liquidités au début de la période 125 786.22 1124 700.9	provenant de l'activité d'investissement		- 302 372.33	- 544 062.70
Liquidités au début de la période 125 786.22 1124 700.9	Subventions à l'investissement	2.A.	271929.41	408 047.02
	Flux de fonds net provenant de l'activité de financement		271929.41	408 047.02
Liquidités à la fin de la période 608783.15 125786.2	Liquidités au début de la période		125 786.22	1124700.93
	Liquidités à la fin de la période		608783.15	125 786.22

Annexe aux comptes annuels de l'exercice 2017

3. Autres informations prescrites par la loi

Conseil d'administration

Indications personnelles	Fonction	Mode de signature
Giroud Michel	Président	collectif à deux
Coppey Stéphane	Membre	sans signature
Granger Josiane Berthe	Membre	sans signature
Riand Françoise Marie Paule	Membre	sans signature
Salamin Olivier	Membre	sans signature
Cornut Daniel	Membre	sans signature

Organe de révision

Fiduciaire Bender SA

4. La raison de commerce, le nom, la forme juridique et le siège de l'entreprise

La Castalie, établissement autonome de droit public, doté de la personnalité juridique, Monthey

5. Nombre d'emplois à plein temps

215.8

6. Dette envers l'institution de prévoyance

Fr. 454 747.35

28 La Castalie – Rapport annuel 2017 La Castalie – Rapport annuel 2017 La Castalie – Rapport annuel 2017



Benoît Bender Expert fiduciaire diplômé Expert réviseur agréé

> Delphine Bender Agente fiduciaire avec brevet fédéral Réviseur agréé

Thomas Morard Expert diplômé en finance et controlling Réviseur agréé

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

SUR LE CONTRÔLE RESTREINT DES COMPTES

DE LA CASTALIE, ETABLISSEMENT AUTONOME DE DROIT PUBLIC

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels comprenant le Bilan, le compte de Pertes et Profits et l'annexe présentés par le Conseil d'administration de la Castalie pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à votre Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'institution contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, aux statuts et aux conventions signées avec l'Etat du Valais.

FIDUCIAIRE BENDER SA

Le réviseur responsable : Benoît Bender Expert-réviseur agréé

Rue d'Octodure 31A CH-1920 Martigny T+41 27 722 33 12 F+41 27 722 52 77

Rue du Coppet 7 CH-1870 Monthey T+41 24 471 27 30 F+41 24 472 46 26

www.fidbender.ch

Membre de EXPERT SUISSE FIDUCIAIRE SUISSE

Martigny, le 13 avril 2018 - BB/rg

Editeur responsable La Castalie

Textes La Castalie

Graphisme Stefan Clay

PLUS+ | communication, relations publiques et graphisme

www.plus-plus.ch

Photographies Charles Niklaus

Déclic photographies www.clicphoto.ch

et

La Castalie

Impression Imprimerie des Colombes



Imprimé en juin 2017 sur papier Cyclus print, 100% recyclé.

